

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 77 (1989)

Heft: 4

Autor: [s.n.]

Rubrik: Cantons actuelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les deux visages du patriarcat



En conversation avec des féministes suisses.

« Si vous êtes féministe, vous êtes forcément antimilitariste. Si vous êtes antimilitariste, vous êtes forcément féministe. » C'est le message qu'a tenté de faire passer Andrée Michel lors de son passage à Bienne, invitée par *F-Info* à l'occasion de la Journée internationale de la femme.

La sociologue a tout d'abord montré le parallélisme entre le féminisme et l'antimilitarisme : ce sont tous les deux des mouvements sociaux qui dépendent d'un même système patriarcal. Ils luttent tous les deux contre la violence, qu'elle soit dirigée contre les femmes (société civile) ou qu'elle se manifeste à l'égard des populations (société militaire). Mais ce qui les sépare, ce sont les priorités. Andrée Michel a d'ailleurs rappelé que les premières féministes étaient déjà antimilitaristes avec la création en 1919 de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté. Or la paix ne peut pas être seulement un état de non-guerre. La paix consiste à voir satisfaits les besoins de base qui ne sont pas seulement la nourriture, les vêtements et le logement, mais également la possibilité de se développer et de s'épanouir.

Pour Andrée Michel, il y a incompatibilité de la militarisation avec le féminisme puisque la croissance des productions militaires met en jeu le droit des femmes à l'emploi. En RFA et en France on a calculé qu'avec une même somme on crée un emploi dans le secteur nucléaire/armement et dix emplois dans l'industrie traditionnelle. Aux USA, pendant que les crédits pour l'armement augmentaient, les emplois destinés aux femmes diminuaient, affectant également les services de type sociaux comme les crèches ou les garderies. En France, la maison Thomson possède un secteur « grand public » qui fabrique entre autres des téléviseurs et qui emploie 50 % de femmes. L'autre branche qui produit du matériel pour l'armée n'occupe que 25 % de femmes.

Parlant du tiers monde, Andrée Michel s'est indignée que 20 à 30 % de la dette provienne du commerce d'armes. En Afrique, en 1983, sur 200 milliards de dollars, 11 % étaient consacrés au militaire, alors que 5 % seulement étaient généreusement attribués à la santé. Et de souligner qu'en Afrique l'espérance de vie pour les femmes est de moins de 50 ans.

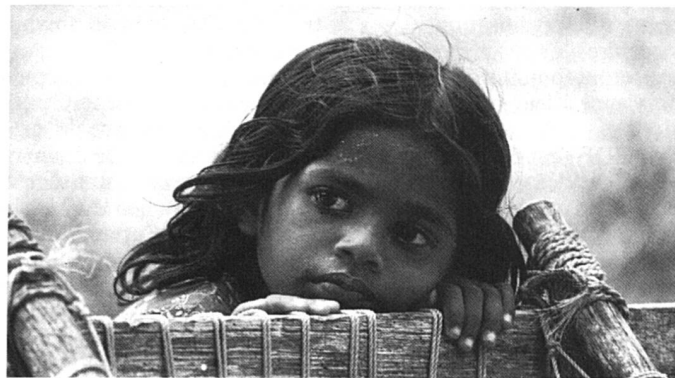
Fabienne Vuilleumier-Künzi

8 mars à Lausanne

Avec des femmes d'ailleurs

(sch) — C'est la carte de la solidarité qu'avaient choisie le Centre de liaison des associations féminines vaudoises et

préoccupations en tâchant par petits groupes de volontaires d'établir un contact avec un groupement féminin quelque part dans le monde, de le soutenir moralement et, le cas échéant, financièrement, selon les principes de Nouvelle planète.



Pour son avenir (photo Helvetas).

l'Association pour les droits de la femme pour marquer le 8 mars et ce fut une belle réussite que cette invitation à venir faire la connaissance de femmes d'ailleurs et à déguster ensemble quelques spécialités africaines.

Les professionnels de l'aide au développement ne commettent plus les erreurs d'autrefois et ils n'apportent aujourd'hui leur soutien qu'à des projets voulus et organisés par des communautés locales. C'est le cas d'Helvetas entre autres qui était représenté ce soir-là par Anna Regazzoni, grâce à qui l'on put se plonger dans la vie quotidienne des femmes africaines, par une description minutieuse et de splendides clichés.

Régine Malu, membre fondatrice de l'Association des femmes africaines de Genève, montra avec finesse l'ambiguïté de la situation de la femme africaine : recherche de son identité et/ou acceptation du modernisme ?

Quoi qu'il en soit : la rencontre entre les femmes du Nord et du Sud est possible et les unes et les autres ont tout à y gagner.

Christiane Mathys en est bien convaincue puisqu'elle vient de lancer avec l'ADF le volet Femmes sans frontières du mouvement de solidarité Nouvelle planète. Les membres de l'ADF, qui ne négligeront pas pour autant leur lutte pour la conquête de l'égalité, ont le temps maintenant d'ouvrir leur féminisme à d'autres

Mado Gudet, Camerounaise d'origine, membre de l'ADF de Montreux apporta également son témoignage ; elle rappela que si au Moyen-âge on prétendait que la femme n'avait pas d'âme, il se trouva aussi des gens qui en dénièrent une aux Noirs, du temps du colonialisme.

Pour changer de continent, Claudine Meylan parla très rapidement de quelques projets soutenus par le BPW, l'Association internationale des femmes de carrières libérales et commerciales, projets entièrement conçus par des groupements féminins en Inde et au Mexique, notamment.

Maison de la Femme à Lausanne

Hommage à Marie Pahud

(sch) — Lors de la récente assemblée générale de l'Union des femmes de Lausanne et de la Fondation Madeleine Moret, hommage fut rendu à leur première présidente, Marie Pahud, qui vient de décéder. Elle faisait partie en 1974 des responsables de l'UDF lorsqu'arriva la nouvelle de l'héritage : une Maison pour les femmes vaudoises. Courageusement, Marie Pahud accepta d'être présidente (il en fallait une) et se lança avec intérêt et dynamisme dans l'aventure de la création de cette fondation voulue par la légataire Madeleine Moret, tâche qui ne fut certes pas facile — il a fallu

concilier les intérêts et les désirs pas toujours concordants d'un grand nombre d'associations féminines. Elle le fit avec gentillesse et simplicité, à la vaudoise, et elle se passionna pour la restauration et l'aménagement matériel de la maison. Même si une telle institution doit repenser périodiquement son organisation et ses structures, ses responsables penseront toujours avec reconnaissance à leur première présidente.

L'UDF s'est donné une nouvelle présidente, Bérénice Robert, alors que la présidence de la Fondation sera assumée par Francine Paschoud. Nos vœux à toutes les deux.

Vaud

Du nouveau à Clés pour le travail

(sch) — La palette des cours offerts par Clés pour le travail s'est encore étalée: CHANGER DE CAP, tel est le nom du nouveau stage qui s'adresse

à des personnes désirant ou devant changer d'activité professionnelle; il permettra aux participant(e)s — en groupe de 10 — de faire le point sur leur situation, de faire le bilan de leurs compétences et de préparer le changement. Un conseiller en orientation professionnelle collaborera avec l'animatrice de Clés pour le travail. (Des stages semblables sont organisés à Neuchâtel depuis quelques années par le Centre Point.) Ajoutons que le premier cours vaudois se donnera du 2 au 31 mai et qu'une séance d'information a lieu le 19 avril, à 20 h, à la rue Curtat 4 à Lausanne.

Relevons l'activité intense de l'association pendant l'année écoulée: en plus du cours pour gouvernantes et des 2 stages de réinsertion qui sont maintenant devenus ses cours traditionnels, Clés a organisé sur commande 2 stages pour chômeurs, 2 stages « Mieux gérer son temps » et enfin 1 stage « Comment apprendre à aider efficacement un consultant demandeur d'emploi ».

Le prochain cours « Mieux gérer son temps » a lieu les 20 et 21 avril.

Genève

Grand Conseil généreux

(jbw) — Dans sa séance de février 1989, le Grand Conseil s'est montré généreux en votant un certain nombre de crédits en faveur d'associations œuvrant pour les femmes. Il a voté pour 1988 et 1989:

- Fr. 75 000.— pour l'Association Viol Secours, destinés aux groupes de travail: Prévention, Pornographie, Harcèlement sexuel, ainsi que pour le travail d'accueil et la permanence téléphonique.

- Fr. 130 000.— à l'Association des familles monoparentales et des mères, chefs de famille, le Grand Conseil a voulu reconnaître avec ce geste le travail social accompli par cette association qui « apporte une aide concrète et efficace et met à disposition des personnes compétentes et disponibles ».

- Fr. 55 000.— respectivement aux Amies de la jeune fille et à Pro Filia pour leur service d'accueil en gares de Cornavin et de Cointrin.

Fribourg

En bref

(bbg) — Lors de sa session de février, le Grand-Conseil a voté un crédit de plusieurs millions pour l'agrandissement de l'école ménagère agricole de Grangeneuve. Des bâtiments, c'est du solide, ça se voit. On ne pourra plus nier désormais que l'Etat est plein de sollicitude envers les femmes de ce pays. Chacun sait, dans le reste de la Suisse, que la vocation agricole du canton de Fribourg est à préserver. Message reçu 5 sur 5.

- Une école-club de la place présente un cours de réinsertion professionnelle dès le 6 mars. Coût: 900 francs pour 90 heures réparties sur 13 semaines. Matinées le lundi et le mercredi ainsi que vendredi de 17 à 19 h. Des spécialistes traiteront des contrats de travail, des assurances sociales, des méthodes de recherche d'emploi, de l'entretien d'embauche. L'accent sera mis également sur la confiance en soi, la

créativité par le biais de la sophrologie notamment. Un bilan de formation et un bilan final permettront de partir botté-e et casqué-e à la conquête du marché du travail.

- Dans son rapport d'activité pour 1988, le groupe de Solidarité-Femmes relève que 27 femmes et 25 enfants ont été accueillis à l'appartement pour un séjour allant d'une nuit à plusieurs mois, ce qui correspond à 1089 nuitées, sans périodes creuses. 41 entretiens à l'extérieur et 372 entretiens téléphoniques ont permis des contacts fructueux tant avant qu'après le séjour à l'appartement pour des échanges d'informations et des collaborations diverses avec d'autres services.

Un appel est lancé pour trouver des bénévoles qui assureraient une présence lors des congés des responsables, etc.

Autre appel pour trouver un appartement plus grand: 6-7 pièces.

Une campagne d'affiches attirera l'attention du public sur la violence faite aux femmes, lors de la Fête des mères 1989. Elle est organisée par l'association faïtière des maisons de femmes en Suisse.

8 mars dans le Jura

Les 10 ans du BCF

(Srl) — Cette année, les Juraissiennes ont fêté la Journée internationale des femmes en fanfare; c'est que la célébration internationale coïncidait avec une célébration locale: celle du dixième anniversaire du Bureau de la condition féminine. Trois jours durant, des manifestations diverses ont permis aux Juraissiennes de se retrouver autour de différents thèmes de réflexion (l'égalité, mais aussi la communication, la publicité ou le travail), de rencontrer des femmes venues d'autres horizons et de mieux faire connaissance avec les associations féminines du canton.

Pour Marie-Josèphe Lachat, directrice du BCF, un des temps forts de ces trois journées a été incontestablement l'expérience d'animation théâtrale sur le thème de l'égalité à laquelle ont participé 300 enfants. Une expérience importante, souligne-t-elle, pour la prise de conscience des jeunes générations.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE



Département de justice et police

BUREAU DE L'ÉGALITÉ DES DROITS ENTRE HOMME ET FEMME

2, rue Henri-Fazy

1204 Genève

informe, conseille, enquête, documente et si nécessaire entreprend les démarches dans les domaines:

- a) enseignement et éducation;
- b) formation professionnelle;
- c) travail;
- d) réinsertion professionnelle;
- e) famille;
- f) législation;
- g) politique;
- h) assurances et équipements sociaux;
- i) violences.

N'hésitez pas à écrire ou à téléphoner:

case postale 362 — 1211 Genève 3
Tél. 022/27 20 65

8 mars à Genève

Une semaine mémorable

Pour fêter la Journée internationale des femmes, les féministes genevoises avaient organisé toute une série de manifestations sur différents sujets, du harcèlement sexuel au travail de nuit. Réparties sur toute une semaine, ces rencontres ont montré la vitalité et la diversité du féminisme genevois. Nous en avons retenu deux.

● (jbw) — **Stratégies pour la mise en œuvre de l'égalité** : les actions positives et les mesures préférentielles ont-elles un avenir en Suisse ?

Pour répondre à cette question le Bureau de l'égalité avait réuni autour d'une table, le 6 mars, 4 femmes et 4 hommes, juristes, secrétaires syndicaux, professeurs d'Université, ainsi qu'Andrée Michel, directrice honoraire de recherches au CNRS, et Claudia Kaufmann, déléguée fédérale à l'égalité des droits entre hommes et femmes.

Les actions positives sont, selon Andrée Michel et le Conseil de l'Europe (dont la Suisse fait partie) « les mesures de rattrapage qui visent à combler un déficit, individuel ou collectif, subi par les femmes dans tous les domaines de la vie sociale ». Par exemple, donner des bourses aux jeunes filles pour les encourager à entreprendre des formations techniques ou scientifiques et les faire sortir des choix de métiers « bon cœur, beau corps », organiser des cours de recyclage pour les femmes, ouvrir des centres d'information sur leurs droits, convaincre les employeurs d'engager des femmes et de les encadrer. « Si on veut une égalité dans les résultats on ne peut pas supprimer les actions positives ». Tout le monde était d'accord sur ce coup de pouce à donner aux femmes afin qu'elles deviennent cette main-d'œuvre qualifiée dont l'économie a besoin.

Quant aux mesures préférentielles, l'unanimité était moins évidente. En effet les mesures préférentielles sont, parmi les mesures positives, celles qui confèrent un avantage aux femmes en tant que groupe. Pour introduire une mesure préférentielle il faut une base légale, a précisé le professeur Auer et de plus, il ne faut pas que ces mesures préférentielles imposent un sacrifice trop important aux hommes. Ainsi, établir par une loi un quota de x % de femmes professeurs à l'Université, comme le propose Patricia Schulz (cf Femmes Suisses nov. 1988) est une mesure préférentielle que le rectorat semble accueillir avec une certaine retenue. Autre exemple, l'administration norvégienne a fixé un quota de femmes cadres et, en 10 ans, le nombre de ces dernières a doublé.

Dans l'administration fédérale, a précisé Claudia Kaufmann, il existe un grand nombre de quotas « non impératifs », comme par exemple x % de romands, de Tessinois, de radicaux, de PDC, de socialistes...

Conclusion : il ne s'agit pas de faire aller le monde des femmes vers celui des hommes, mais de redéfinir, de reconcevoir la place de chacun dans une perspective d'égalité.

● (ctp) — **Création d'un centre de documentation et d'animation** : le 8 mars, un débat réunissant différentes responsables de centres de documentation, en Suisse, en France et à l'ONU a permis aux femmes présentes de se renseigner et d'amorcer la réflexion sur un projet original actuellement en voie d'élaboration à Genève.

Inventorier, puis rassembler dans un même lieu — ou le cas échéant localiser — le maximum de documentation sur l'égalité des droits et la condition féminine et la rendre accessible à un public aussi large que possible sous des formes diversifiées, tel est le but poursuivi par la commission chargée d'effectuer une étude de faisabilité à ce sujet.

Le centre de documentation et d'animation projeté serait divisé en trois secteurs distincts quoique interdépendants :

Aux Eaux-Vives,
avenue de Frontenex 34
 l'agence de la Banque hypothécaire
 du canton de Genève, votre banque cantonale,
 est ouverte également le samedi matin.
 Madame Maria Trunz,
 chef de notre agence et ses collaboratrices
 seront heureuses de vous accueillir.

BCG 



Pendant le débat : Kathy Belser, documentaliste à la Commission fédérale pour les questions féminines, Anne-Marie Käppeli, historienne, Marthe Gosteli, responsable de la Fondation Gosteli à Berne.

Ce centre serait un véritable instrument de travail, d'animation et de formation ouvert à toutes et à tous ainsi qu'un lieu de coordination et de diffusion de l'information et de la documentation, très riche sur le plan local mais éparpillée dans tant de lieux différents. Particulièrement bien situé à Genève, ville internationale, il serait également appelé à s'intégrer dans un réseau d'information plus vaste, au niveau national et international.

Ce projet s'inscrit en tout cas parfaitement dans les mesures propres à réaliser les objectifs fixés par les stratégies de Nairobi pour la promotion de la femme.

« Il faut que l'information soit pertinente, fiable, à jour et diffusée à temps — sous la forme appropriée — à tous les citoyens d'un pays pour que les politiques soient effectivement formulées et les programmes effectivement exécutés et pour que la perception du rôle et des besoins des femmes dans la société évolue. »¹

¹ Helen Kolb in « Femmes 2000 », N° 1, 1988.

- Documentation écrite (archives, livres, périodiques, thèses, mémoires, localisation de documents, etc.) à consulter sur place ou à emprunter.
- Vidéothèque (présentant des productions audiovisuelles de femmes et/ou concernant l'égalité des droits).
- Salle polyvalente (permet-

tant l'expression, la communication, l'information sous d'autres formes, débats, rencontres, groupes d'études, productions artistiques diverses, etc.)

UNIVERSITÉ DE GENÈVE



La Faculté de Médecine ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR ORDINAIRE

au Département de pathologie

- Charge :** Il s'agit d'un poste à charge partielle, comprenant :
- la direction du département de Pathologie de la Faculté de Médecine et de l'Institut de Pathologie clinique
 - l'enseignement de pathologie spéciale et générale
 - la direction de recherches

Ce poste implique, par ailleurs, une charge hospitalière à plein temps.

Titre exigé : doctorat en médecine — diplôme de spécialisation en pathologie (FMH ou équivalent étranger).

Entrée en fonction : 1er octobre 1990 ou date à convenir.
Les dossiers de candidatures doivent être adressés avant le 3 mai 1989 au secrétariat de la Faculté de Médecine, Centre Médical universitaire, 1, rue Michel-Servet, 1211 GENÈVE 4, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

UNIVERSITÉ DE GENÈVE



La Faculté de Médecine ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR ADJOINT

au Département de Médecine

- Charge :** Il s'agit d'un poste à charge partielle, comprenant :
- Enseignement de l'enseignement aux malades
 - participation à la formation post-graduée et continue dans ce domaine

Ce poste implique, par ailleurs, une charge hospitalière à plein temps en tant que Chef d'une Unité de traitement et d'enseignement.

Titre exigé : doctorat en médecine — diplôme de spécialiste en Médecine interne (FMH ou équivalent étranger).

Entrée en fonction : 1er octobre 1989 ou date à convenir.
Les dossiers de candidatures doivent être adressés avant le 4 mai 1989 au secrétariat de la Faculté de Médecine, Centre Médical universitaire, 1, rue Michel-Servet, 1211 GENÈVE 4, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.